

AGC - Patrick REYNÈS
Etude & Conseil
Urbanisme – Environnement

**DÉPARTEMENT
DE LA LOIRE**

**COMMUNE
D'AMIONS**

PLAN LOCAL D'URBANISME

6



Orientation d'aménagement

Projet de PLU arrêté par délibération du Conseil Municipal en date du :

Enquête publique du _____ au _____

PLU approuvé par délibération du Conseil Municipal en date du :

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil
Municipal en date du _____

Le Maire

Orientation d'aménagement

Zone AUa à l'Est du bourg


 limite de la bande inconstructible définie de part et d'autre de l'axe de La RD8



Schéma de principe minimal des voiries à créer dans la zone AUa avec maillage sur le réseau de voies existantes et futures. Chaque voie doit aussi permettre les cheminements piétonniers


 Zone à urbaniser avec une densité minimale d'habitat de 8 logements/ha



Schéma de principe minimal des cheminements piétonniers à prévoir

